

Prolégomènes à « Spiennes Néolithique »

(Deuxième étude)

## Quelques volumineux blocs de craie rainurés

par

J. VERHEYLEWEGHEN et H. DE BECKER

Les volumineux blocs de craie, présentant une ou plusieurs rainures, découverts jusqu'ici dans les exploitations minières néolithiques, aux environs ou dans les puits d'extraction du silex, n'ont donné lieu à aucun examen tant soit peu approfondi.

Nous nous proposons, à l'occasion de cette deuxième étude, d'étudier les exemplaires provenant du site néolithique du « Camp à Cayaux » de Spiennes (Province de Hainaut) et de poser ainsi le problème de leur utilisation.

Nos recherches bibliographiques ne nous ont apporté, que de rares et succincts renseignements, relatifs aux trouvailles de blocs de craie rainurés.

Nous avons relevé, tout d'abord, dans un « Extrait du Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie Préhistorique » tenu à Paris en 1889, [4] une communication de A. de Loë et de E. de Munck intitulée « Ateliers et puits d'extraction de silex en Belgique, en France, en Portugal, en Amérique ». Les auteurs y décrivent notamment la fouille d'un puits néolithique, situé sur la parcelle 36, section A, de Spiennes et dans lequel ils avaient découvert un volumineux bloc de craie, portant deux rainures latérales. Nous avons extrait de cette publication quelques passages qui nous paraissent utiles d'être remémorés. Notamment, après l'énumération des matériaux découverts dans l'entonnoir du puits et dans lequel se trouvaient de gros blocs, de menus fragments et de la poussière de craie, les auteurs écrivent : « Nous avons rencontré également à 2,10 m » de profondeur, au milieu des éclats de silex, un grand bloc de craie de » 0,75 m de long sur 0,35 m de large et 0,20 m d'épaisseur, portant » deux rainures latérales ayant servi à fixer la corde à l'aide de laquelle » il avait été remonté.

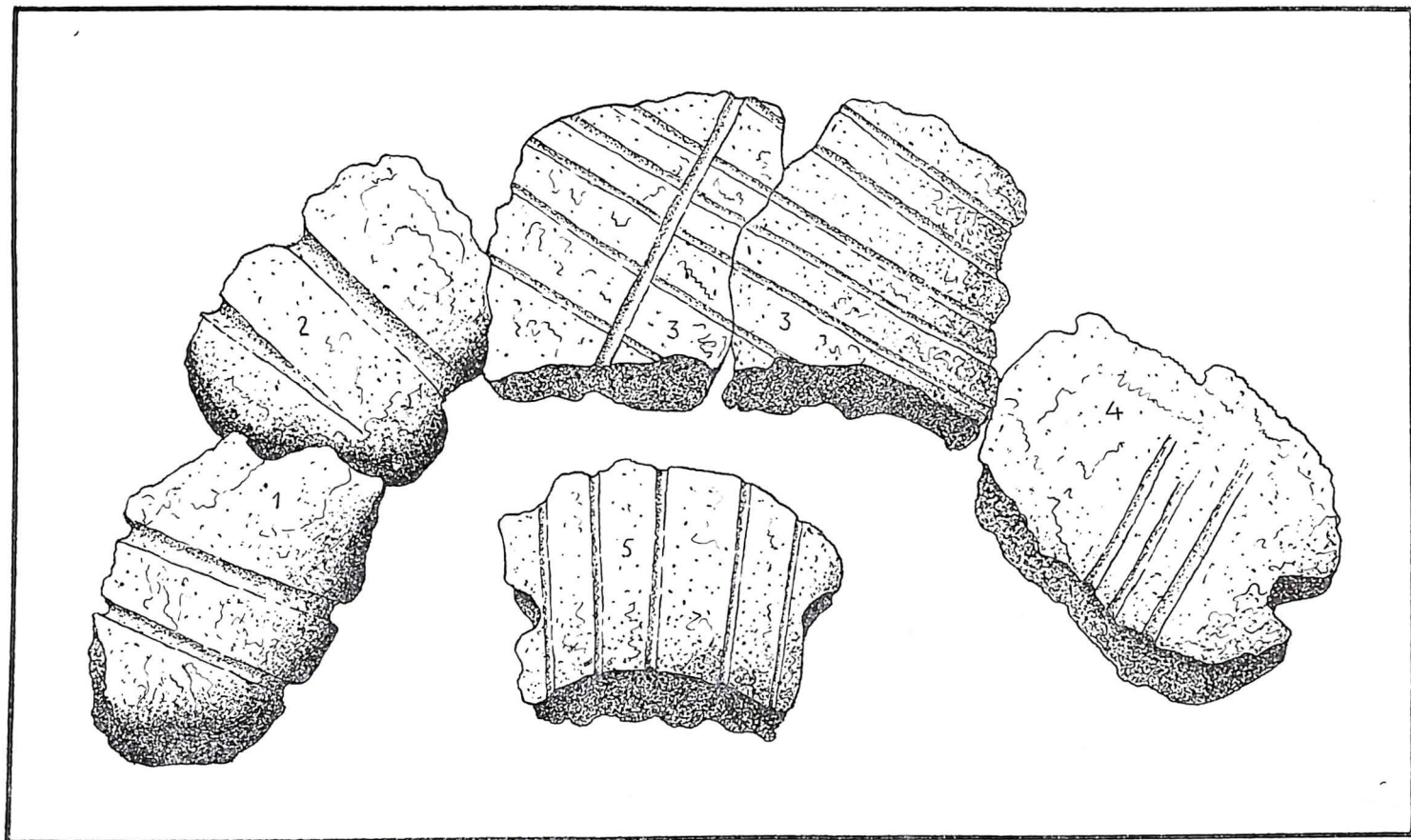


Planche 1.

(Dessin de J. Verbeyleweghen, d'après J. Houzeau de Lebaie.)

A la page suivante, nous relevons encore : « Quant à la remontée des » matériaux abattus, elle s'effectuait à la corde, lorsqu'il s'agissait de » blocs volumineux de craie ou de silex et sans doute à l'aide de sacs en » peau ou peut-être même de paniers, pour les petits rognons de silex, » les déchets et la poussière de craie.

« La trouvaille de ce bloc portant des rainures latérales bien définies » nous prouve suffisamment que l'homme, à l'époque néolithique, se ser- » vait de fortes cordes pour l'extraction des matériaux d'un certain vo- » lume. »

Et enfin, nous lisons :

« Durant les fouilles, nous avons mis à jour ce fameux bloc portant » deux rainures latérales faites par l'homme préhistorique pour en faci- » liter l'enlèvement au moyen de la corde. Ce bloc était en craie de Spien- » nes et on sait que la craie de Spiennes est très gélique; or, en nous ren- » dant au puits le lendemain du 27 octobre 1887 nous avons pu observer » que sous l'action d'une faible gelée le bloc se fendillait et s'effritait. » Il est aisé de concevoir que dans ces conditions ce même bloc exposé à » l'air libre durant un hiver seulement se serait déformé entièrement et » que toute trace de rainure aurait disparu. Il faudrait donc conclure de » là que, de même que les silex accumulés d'abord à la surface, le bloc » en question a dû être rejeté dans le puits, dans le délai d'un an à peine » après son extraction par l'homme préhistorique. »

Nous avons consulté également une étude polycopiée de J. Houzeau de Lehay, Conservateur des sections de Préhistoire et de Protohistoire du Musée de la ville de Mons [2].

Nous y lisons notamment le passage suivant :

« Dans les puits d'exploitation de silex se rencontrent également, par » exception des blocs de craie volumineux portant sur une face à peu » près plane des sillons comme si des cordes les avaient longtemps frot- » tés. »

Ce paragraphe fait allusion aux cinq gros blocs de craie rainurés découverts en 1932 par Charles Stevens, lors d'une de ses fouilles sur le « Camp à Cayaux » de Spiennes. Nous avons consulté à ce propos J. Houzeau de Lehay qui a eu l'avantage de pouvoir examiner ces cinq blocs, peu de temps après leur découverte et qui nous a fort aimablement transmis ses notes et dessins relevés à cette occasion [3].

D'après cet auteur, ces blocs de craie rainurés, qui n'ont malheureusement pas été conservés, provenaient d'un foyer.

Sa note manuscrite précise : « Ils formaient une partie du tour du » foyer, disposés à peu près comme je dispose les blocs n<sup>os</sup> 1, 2, 3 et 4 » (Pl. I). Le foyer avait environ 1,5 m de diamètre. Il ne contenait en

» outre que trois pics, un percuteur, deux lames et un objet indéterminé,  
» peut-être un disque. Il y avait aussi quelques éclats qui n'ont pas été  
» recueillis. »

« Les cinq blocs de craie portent sur la face qui était tournée vers le  
» haut in-situ, des rainures de largeur et de profondeur particulières à  
» chacune d'elles. Elles sont parallèles sur chaque bloc, sauf une rainure  
» qui est à angle droit de six autres sur le bloc n° 3 brisé en deux parties  
» presque égales. Ce bloc n° 3 mesure 0,60 m dans sa plus grande dimen-  
» sion. »

« L'épaisseur des blocs varie de 0,10 m à 0,20 m ».

Les rainures des blocs 1, 2 et 4 pouvaient, selon J. Houzeau de Le-  
haye, être des traces de frottement obtenues par des cordes.

Ce sont là les seuls renseignements que nous ayons recueillis con-  
cernant les caractéristiques et les dimensions des blocs et de leur rainures.

D'autre part, nous avons questionné Charles Stevens, auteur de la  
découverte. Celui-ci nous a déclaré notamment que deux de ces blocs  
étaient de forme ovoïde et mesuraient plus ou moins 0,40 m de diamètre  
sur 0,50 m de longueur. Ces deux blocs ovoïdes présentaient une profon-  
de rainure sur toute leur périphérie et cela, dans le sens de la largeur.

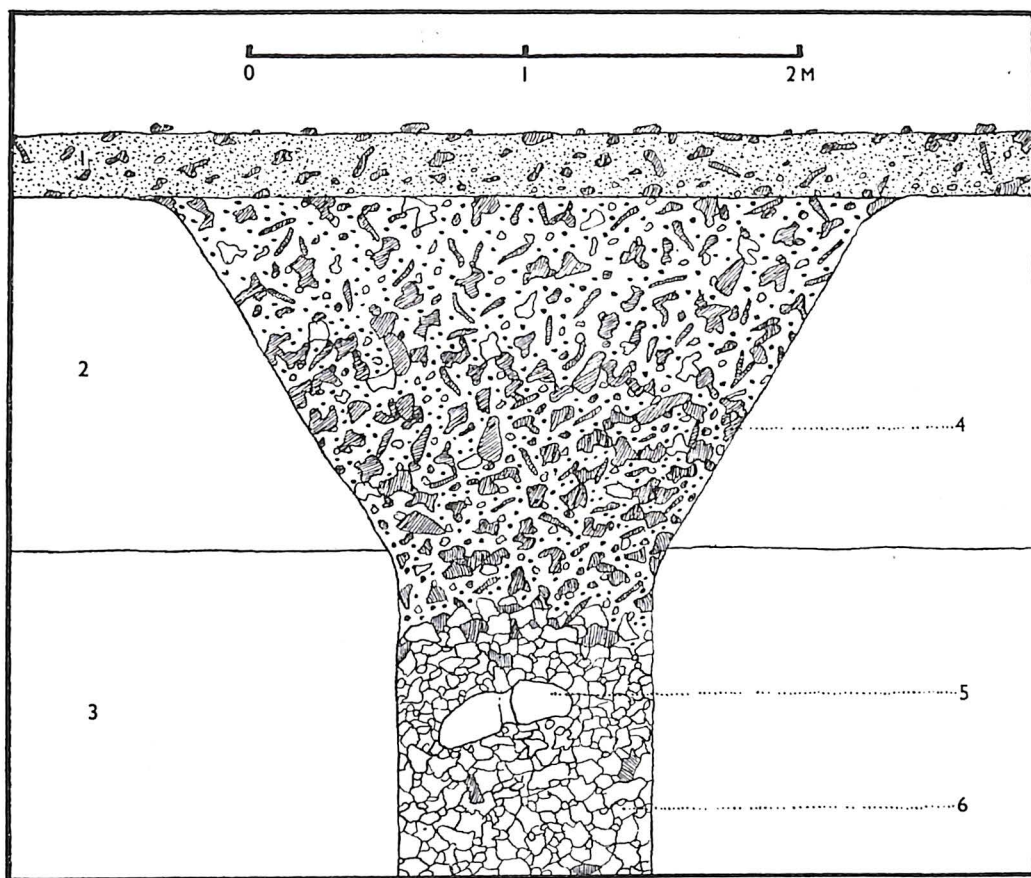
Ces rainures de section, en arc de cercle, mesuraient de 0,02 à  
0,03 m de largeur sur 0,03 m à 0,04 m de profondeur. Les autres blocs,  
à faces relativement plates, avaient 0,30 m d'épaisseur et portaient des  
rainures de  $\pm 0,01$  m de profondeur. Charles Stevens nous a assuré  
avoir découvert ces blocs dans une petite fosse creusée dans le limon et  
dont les dimensions sont les suivantes :  $\pm 1,25$  m de diamètre sur 1,20 m  
de profondeur. Cette fosse était située dans la partie nord de la parcelle  
cadastrée 39, section A, à 1,50 m d'un entonnoir de puits néolithique  
d'extraction du silex.

Il nous affirme également que ces blocs n'étaient accompagnés  
d'aucun matériel siliceux, si ce n'est quelques rares éclats de taille et des  
fragments de craie de dimensions diverses.

Malgré quelques contradictions relevées dans les déclarations préci-  
tées des deux seules personnes à même de nous documenter à ce sujet,  
nous avons jugé opportun de les relater toutes deux et de réunir ainsi le  
maximum de renseignements concernant cette importante découverte.

Notons également que, Messieurs Bertouille, ingénieur, Heupgen,  
docteur en droit, juge des enfants à Mons et le docteur Manouvrier de  
Frameries, ont assisté à la découverte et ont eu ainsi l'occasion d'examiner  
ces blocs rainurés.

Les travaux de fouille effectués, en février 1953, par l'un de nous  
(J. Verheylewighen), dans la parcelle cadastrée 41A, Section A située au  
lieu dit « Camp à Cayaux » de Spiennes, permirent, entre autre, la dé-



(Dessin de J. Verheyleweghen.)

Planche 2.

- 1 = couche d'humus
- 2 = limon en place
- 3 = craie en place

- 4 = déchets de la taille (silex)
- 5 = bloc de craie rainuré
- 6 = blocs de craie.

couverte d'un gros bloc rainuré en craie de Spiennes (Numéro 5252<sup>A</sup> de la coll. J. Verheyleweghen). Ce dernier fut découvert dans la partie supérieure d'un puits néolithique d'extraction du silex (Pl. 2).

L'entonnoir de ce puits, situé dans la partie N.N.E. de la parcelle citée, présentait les dimensions suivantes : 2,75 m de diamètre relevé immédiatement sous la couche d'humus, dont l'épaisseur était de 0,25 m environ. Ce diamètre se réduit régulièrement jusqu'à 1,45 m de profondeur et n'atteint plus, à cet endroit, que 0,95 m correspondant au diamètre du puits proprement dit.

La craie en place se rencontre à 1,35 m de profondeur.

L'entonnoir était comblé par les vestiges d'un atelier de taille, composés de rognons et de déchets de taille du silex, de menus blocs et de poussières de craie, ainsi que d'un matériel lithique dont voici l'inventaire :

- 5 nucléi à lames
- 1 fragment d'ébauche de hache (côté tranchant)
- 2 racloirs sur éclats
- 1 enclume en silex
- 1 lame, ainsi qu'un fragment d'une autre lame, portant toutes deux des traces d'utilisation
- 1 instrument énigmatique à base crénelée
- 1 instrument taillé aux dépens d'un nucléus à lames et retouché en forme de coin
- 1 instrument atypique.

Ces différentes pièces furent rencontrées jusqu'à 1,25 m de profondeur (mesure relevée sous la couche d'humus).

De rares éclats de silex furent encore rencontrés sous ce niveau, dans un mélange de blocs et de poussières de craie.

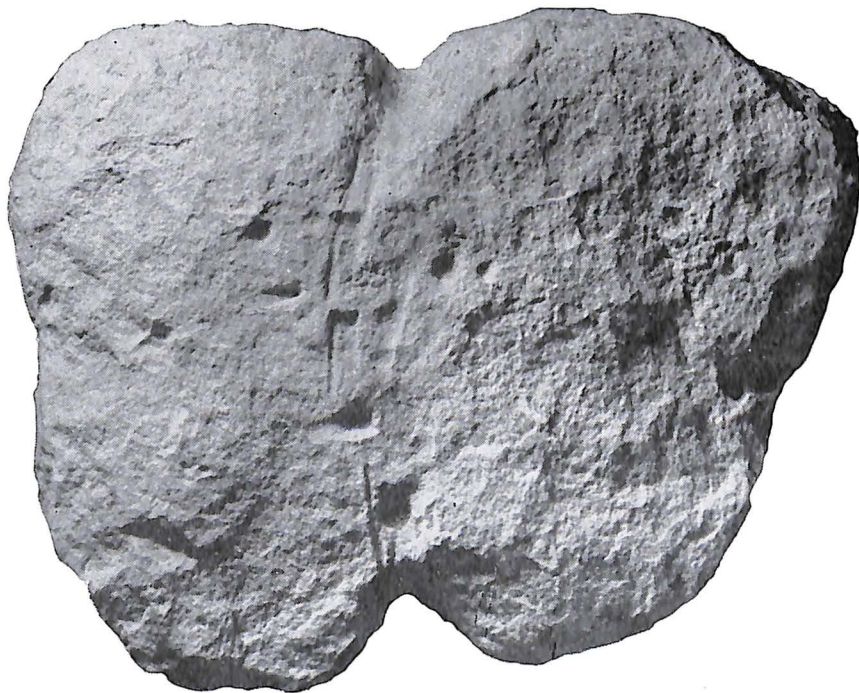


Planche 3.

(Collection J. Verbeyleweghen.)

Le dégagement de l'orifice du puits fut poursuivi, en vue de vérifier l'éventuelle présence d'un dépôt funéraire sousjacent, comme il en fut découvert, notamment, par A. de Loë et E. Rahir en 1925 et 1928 [5, 6 et 8] ainsi que par l'un de nous. (Découverte par J. Verheylewghen qui fera l'objet d'une prochaine étude).

Il n'en fut cependant rien. Toutefois, à 0,40 m de profondeur dans le puits gisait un important bloc de craie, de forme plutôt rectangulaire présentant une face plate, l'autre convexe. Des rainures assez profondes se remarquent sur deux côtés latéraux et opposés, ainsi que sur la face plate (Pl. 3). Sur les côtés du bloc, les rainures accusent 0,05 m à 0,06 m de profondeur et 0,06 m à 0,07 m de largeur. La rainure de la face plate n'est vraiment qu'ébauchée et les traces de coups d'outil sont restées très nettes (Pl. 4).

Ces dernières, de 0,015 m de largeur et d'environ 0,004 m de profondeur, ont, très vraisemblablement, été exécutées à l'aide d'un outil en silex qui y a laissé ses empreintes caractéristiques.

Cet outil, dont l'extrémité devait présenter une certaine analogie avec un burin, devait être, très probablement, un pic en silex à bout plat, comme il s'en rencontre fréquemment dans les exploitations minières néolithiques. Il serait nécessaire de dénommer ces outils : « pics burinants », afin de les différencier des pics simplement appointés.

Remarquons, toutefois, que l'on ne peut confondre les rainures qui nous occupent, avec les traces de coups laissées par les pics des mineurs néolithiques et que l'on rencontre, en grand nombre, sur les parois des puits et des galeries, ainsi que sur les blocs de craie arrachés au cours du travail d'extraction du silex.

Quant à son aspect extérieur, notre bloc de craie est couvert d'une patine comparable au dépôt calcaire que l'on rencontre, à cette profondeur, sur la plupart des rognons, éclats et outils en silex.

Cette couche protectrice a certainement contribué à l'excellente conservation du bloc de craie, dont la matière est très tendre par nature.

Ses dimensions sont les suivantes :

longueur : 0,52 m

largeur : 0,38 m

épaisseur : 0,17 m

son poids est de 27 kg.

Nous voici donc en présence de quelques volumineux blocs de craie rainurés, ainsi que de quelques textes sommaires les concernant.

Nous croyons qu'aucun autre site néolithique d'extraction du silex n'a livré pareils documents.



Planche 4.

(Collection J. Verbeyleweghen.)



Nous en dénombrons ainsi sept exemplaires caractéristiques, de poids et de dimensions relativement imposants. Certains pèsent 35 kg et même davantage, leur longueur atteint 0,75 m, et le nombre des rainures varie de 2 à 8.

D'autre part, à notre connaissance, aucun bloc de craie non ouvré, d'un tel volume, n'a été rencontré dans des remblayages de puits néolithiques.

Que faut-il en penser ? Les blocs à face relativement plane, découverts par Charles Stevens, semblent présenter des rainures, laissées par une corde qui aurait entamé la craie dans un mouvement de va-et-vient, si l'on veut bien se rappeler que les rainures ne se remarquent que sur une seule face plane de chaque bloc.

Ceux-ci furent-ils placés sur le bord des puits, afin d'y laisser glisser les cordes au bout desquelles était hissée la matière première ? Ils évitaient, ainsi, l'usure que les cordes auraient rapidement accusée, si elles avaient porté directement sur des matières tranchantes ou plus abrasives, telles que rognons ou éclats de silex.

L'emploi de la corde est souligné par J.G.D. Clark dans son remarquable ouvrage : « L'Europe préhistorique, le fondement de son économie. » [1] où il observe notamment que :

« Les déblais de galeries étaient en grande partie entassés dans les » secteurs précédemment exploités mais la matière première extraite des » puits était probablement évacuée dans des paniers ou des sacs de cuir ; » des indications de portage par cordes sur les parois des puits et sur la » corniche des accès de galeries de « Grimes Graves » feraient croire que » ces matières furent parfois halées à la surface bien que rien ne prouve » un emploi du treuil dans l'Europe à l'âge de la pierre. »

A. de Loë et E. de Munck se penchent, également avec grand intérêt, sur ce problème et déclarent que la trouvaille du bloc, portant des rainures latérales bien définies, nous prouve suffisamment que l'homme, à l'époque néolithique, se servait de fortes cordes pour l'extraction des matériaux d'un certain volume.

Sur un des blocs découverts par Charles Stevens, nous remarquons jusqu'à huit rainures. Peut-on supposer, par là, que l'homme préhistorique ait posé une éventuelle corde à différents endroits, afin de ne pas creuser trop profondément les rainures qui auraient, par leur profondeur, pu freiner et rendre ainsi malaisée l'opération de halage ? Tout ceci pour peu que nous admettions que ces blocs aient pu servir de support dans cette opération.

Nous les trouvons, toutefois, parmi les matériaux de remblai de puits, ce qui nous prouve, non seulement leur utilisation à la surface, mais également leur emploi à proximité des orifices de ces puits. Effectivement, on n'imagine pas aisément qu'ils aient été utilisés en dehors

du site d'extraction et ramenés ensuite à la seule fin de comblement des puits.

Les autres blocs découverts et notamment l'exemplaire de J. Verheyleweghen, qui reste donc le seul témoin des sept blocs étudiés, semblent plutôt avoir servi de contre-poids, étant donné leurs rainures latérales.

Peut-on n'y voir que des traces laissées en effectuant un quelconque travail domestique, dont le but nous échappe ?

Furent-ils des poids proprement dits ?

En terminant, souhaitons que d'autres découvertes de volumineux blocs de craie rainurés soient réalisées dans des conditions telles, qu'elles permettent, enfin, d'en dégager leur véritable destination.

Bruxelles, le 24 juin 1957.

#### BIBLIOGRAPHIE

- [1] CLARK (J.G.D.) — 1955 — L'Europe préhistorique, les fondements de son économie (Paris, Payot 1955, p. 267).
- [2] HOUZEAU de LEHAYE (J.) — 1948 — Spiennes préhistorique (Plaquette photocopiée en 1948).
- [3] HOUZEAU de LEHAYE (J.) — 1957 — Découverte à Spiennes de cinq blocs de craie rainurés. (Note manuscrite avec croquis et lettre appartenant à J. Verheyleweghen).
- [4] LOE (A. de) et MUNCK (E. de) — 1892 — Ateliers et puits d'extraction de silex en Belgique, en France, en Portugal, en Amérique. Notice sur des fouilles, pratiquées récemment, sur l'emplacement du vaste atelier néolithique de Spiennes (Hainaut). (Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie Préhistoriques, Paris 1892, pp. 574 à 578 et coupe n° 2).
- [5] LOE (A. de) — 1928 — Belgique Ancienne. Catalogue descriptif et raisonné. Musées Royaux du Cinquantenaire à Bruxelles. (Vromant et Cie, Imprimeurs-Editeurs, Bruxelles, 1928, pp. 193 et 194 et fig. 62).
- [6] LOE (A. de) et RAHIR (E.) — 1929 — Notice sur les fouilles exécutées à Spiennes en 1925 et en 1928 (Bull. de la Sté Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire, séance du 25 mars 1929, pp. 52 à 69, Pl. I et II, et fig. 3 et 4).
- [7] MUNCK (E. de) — 1887-1888 — Fouille d'un puits de l'époque néolithique pratiqué à Spiennes par M. le Baron A. de Loë. (Bulletin de la Soc. d'Anthropologie de Bruxelles, t. VI, 1887-1888, pp. 239 à 242).
- [8] RAHIR (E.) — 1928 — Vingt-cinq années de recherches, de restaurations et de reconstructions. (Musées Royaux du Cinquantenaire. Service des fouilles de l'Etat, Bruxelles 1928, p. 182 et fig. 96).